

MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

MAIRIE DE MOULT-CHICHEBOVILLE

AMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT COMMUNAL A USAGE D'ATELIER DES
SERVICES TECHNIQUES ET CREATION D'UNE CUISINE CENTRALE

ACTE D'ENGAGEMENT

AE.1 MAITRISE D'OUVRAGE

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 rue Pierre Cingal – 14370 MOULT-CHICHEBOVILLE

Tél : 02.31.27.94.30

Mail : finances@mairie-mc.fr

Jours et horaires d'ouverture :

- lundi : 16h-18h
- mardi, mercredi et jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
- vendredi : 16h – 18h
- samedi : 10h – 12h

AE.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

Mr, Mme contractant personnellement,

la société

RCS

représentée par dûment habilité (e)

adresse

.....

Code NAF Numéro SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

Conjoints

Solidaires, les uns des autres

et désignés dans le marché sous le nom « Maître d'œuvre ».

1^{er} cotraitant :

Mr, Mme contractant personnellement,

la société

RCS

représentée par dûment habilité (e)

adresse

.....

Code NAF Numéro SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

2^{ème} cotraitant :

Mr, Mme contractant personnellement,

la société

RCS

représentée par dûment habilité (e)

adresse

.....

Code NAF Numéro SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

3^{ème} cotraitant :

Mr, Mme contractant personnellement,

la société

RCS

représentée par dûment habilité (e)

adresse

.....

Code NAF Numéro SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

Conjoints

Solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du CCAP et des documents qui y sont mentionnés et du CCTP,

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

DESIGNATION DE L'OPERATION :

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient aux catégories des ouvrages de bâtiment neufs et à rénover.

Le maître d'ouvrage envisage, conformément à l'enveloppe financière prévisionnelle, une opération ayant pour objet l'aménagement d'un ancien bâtiment agricole en deux parties distinctes :

- aménagement de l'atelier communal (partie vestiaires, espace de vie et partie stockage/garage)
- aménagement d'une cuisine centrale d'une capacité minimum de 300 repas quotidiens

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP6 du CCAP et dans le CCTP.

DELAIS D'EXECUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est d'environ 12 mois.

Proposition concernant les délais d'exécution de chaque élément de mission (en nombre de semaines) :

Etudes d'avant-projet sommaire	
Etudes d'avant-projet définitif	
Etudes de projet	
Dossier de consultation des entreprises	
Dossier des ouvrages exécutés	

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article AP 7.4.1 du CCAP.

AE.4 OFFRE DE PRIX

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juillet 2021 (m0). Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

FORFAIT PROVISOIRE DE REMUNERATION GLOBALE :

Il est fixé à

MISSION DE BASE (APS/APD/PRO/DCE/DET/AOR) :€ HT

.....€ TTC

Soit (en toutes lettres) :€
TTC

Soit un taux de% du montant des travaux.

La répartition des prestations et honoraires entre les cotraitants figure en annexe 1.

Le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat est de%

FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION :

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointe en annexe.

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compte ouvert au nom de :

Sous le numéro Clé RIB

Banque

Code Banque Code Guichet

IBAN

2^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet
IBAN

3^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet
IBAN

Ordonnateur : Madame la Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Percepteur de Mondeville

Personne habilitée à donner des renseignements : Mme RENAUD Laetitia

Cadre réservé à la mention d'exemplaire en vue de **NANTISSEMENT** ou de la
CESSION DE CREANCE

AE.6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compagnie d'assurance :
N° de Police

2^{ème} cotraitant :

Compagnie d'assurance :
N° de Police

3^{ème} cotraitant :

Compagnie d'assurance :

N° de Police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.
Ce délai est de 120 jours.

Fait à

Le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,
Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :
Annexes 1 et 2

Fait à

Le

Le Maître d'ouvrage :

Date de la notification du marché (date de réception d'une copie de ce présent marché par le titulaire) et signature du titulaire du marché

Le

Le marché prend effet à cette date.

MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

MAIRIE DE MOULT-CHICHEBOVILLE

AMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT COMMUNAL A USAGE D'ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES ET CREATION D'UNE CUISINE CENTRALE

Annexe 1 – Tableau de missions et répartition des honoraires suivant les contractants.

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE DE TRAVAUX GLOBALE : **200000€ HT**

TAUX DE REMUNERATION GLOBAL :%

Éléments de mission	Total	Contractants					
		%	Maître d'oeuvre	%		%	
APS							
APD							
PRO							
VISA							
ACT							
DET							
AOR							
Total HT							

Les contractants (signatures et cachets) :

MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

MAIRIE DE MOULT-CHICHEBOVILLE

AMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT COMMUNAL A USAGE D'ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES ET CREATION D'UNE CUISINE CENTRALE

Annexe 2 – Planning et délais d'étude contractuels

Etapes marché	Mois	Année
Notification du marché	Septembre	2021
Dépôt PC		
Consultation entreprises		
Démarrage chantier		
Livraison chantier		

Planning optimum prenant en compte un délai d'approbation maximum par les élus fixé à 3 semaines par document (cf AP 7.4.1)

Eléments de mission	Durée en semaines
APS	
APD	
PRO	
DCE	
DOE	

Si modification des délais d'exécution fixés au chapitre 3 de l'acte d'engagement (AE 3 objet du marché)

Les contractants (signatures et cachets)